

29^e CONFÉRENCE SANITAIRE PANAMÉRICAINE

69^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, DC, ÉUA, du 25 au 29 septembre 2017

Point 8.7-G de l'ordre du jour provisoire

CSP29/INF/7

21 July 2017

Original : espagnol

G. STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION SUR L'ÉPILEPSIE : ÉVALUATION À MI-PARCOURS

Antécédents

1. Ce document est destiné à informer les Organes directeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la *Stratégie et Plan d'action sur l'épilepsie*, adoptés en septembre 2011 (document CD51/10 Rev. 1 (1) et résolution CD51.R8) (2). Cette stratégie et plan d'action définit le cadre de la coopération technique dans la Région pour le traitement de l'épilepsie. La *Stratégie et Plan d'action sur la santé mentale* adoptés par le Conseil directeur de l'OPS en 2009 (3), le Plan stratégique de l'OPS 2014-2019 (4) ainsi que le *Plan d'action sur la santé mentale 2015-2020* (5) viennent compléter la stratégie et le plan d'action. Plusieurs résolutions et documents techniques régionaux sur l'épilepsie, adoptés par l'OPS et les États Membres, ainsi que le Programme d'action sur la santé mentale (mhGAP, selon son sigle anglais), démarré en 2008 par l'OMS, tout comme le guide d'intervention de 2010, qui comprend un module pour le traitement de l'épilepsie dans les systèmes de soins de santé primaires (6-12), constituent d'autres antécédents. En 2015, l'Assemblée mondiale de la Santé a adopté une résolution sur la nécessité d'une action coordonnée au niveau des pays pour faire face aux conséquences sanitaires et sociales de la charge associée à l'épilepsie (résolution WHA68.20) (13). Il convient de noter que le plan d'action ne présente pas un cadre logique précis. Tous les domaines stratégiques présentent ainsi des objectifs et des indicateurs associés.

Mise à jour sur les progrès réalisés

2. Les pays de la Région ont accompli des progrès dans de nombreux objectifs avec des progrès significatifs pour la mise en œuvre des domaines stratégiques 2 et 4. Bien que des progrès importants ont été accomplis, certains obstacles sont toujours présents. Plus précisément, au niveau des pays, le débat sur les stratégies et modèles de services pour l'épilepsie relève généralement des associations professionnelles. Les ministères de la Santé rencontrent des difficultés pour gérer cette thématique avec leurs ressources. L'OPS

dirige ses efforts dans ce sens en favorisant et en facilitant la participation des autorités. Elle collabore étroitement, par ailleurs, avec les ministères et les associations médicales d'Amérique latine et des Caraïbes.

3. Les données sur les États Membres (se reporter au tableau ci-dessous) sont issues du rapport *L'épilepsie en Amérique latine* et de l'instrument *OMS/ATLAS pour les troubles neurologiques* (14, 15). Ces instruments, ainsi que les informations disponibles dans le rapport *Données de mortalité pour la santé dans les Amériques 2012*, sont les principales références pour la préparation du présent rapport (16).

Axe stratégique d'intervention 1 : Programmes et législation pour le traitement des personnes atteintes d'épilepsie et la protection de leurs droits humains		
Objectif	Indicateur, référence et cible	État d'avancement
1.1	1.1.1 Nombre de pays disposant d'un plan national de traitement de l'épilepsie en cours d'exécution. Référence : 10 pays en 2010 Cible : 20 en 2015, 30 en 2020	18 pays en 2016 (14, 15). Les cibles sont trop ambitieuses. Il est proposé de fixer la cible de 25 pays d'ici 2020
1.2	1.2.1 Nombre de pays ayant révisé/modifié et actualisé leur cadre législatif sur l'épilepsie et sa conformité avec les normes internationales des droits de l'homme. Référence non définie pour 2012 Cible : 10 pays en 2015 ; 25 en 2020	10 pays en 2016 (14, 15). Il n'existe pas d'accord unanime entre les pays sur la nécessité d'une législation spécifique concernant l'épilepsie. Une réduction de la cible à 15 pays d'ici 2020 est proposée.
	1.2.2 Élaboration et publication de l'Instrument et de la Méthode de travail pour une évaluation intégrale des programmes nationaux et services de traitement de l'épilepsie (IEPE). Référence : aucun instrument publié en 2010 Cible : 1 instrument publié en 2012 ; 1 révisé en 2020	Élaboration d'un questionnaire de renseignements de base sur les programmes, services et ressources, en 2013 (14). Révision en cours du questionnaire sur la base de l' <i>Atlas neurologique de l'OMS</i> .
	1.2.3 Nombre de pays qui ont évalué leur programme national et/ou leurs services de traitement de l'épilepsie. Référence : aucun pays en 2010 Cible : 25 pays en 2014 ; 30 en 2020	Aucune information n'est disponible en la matière. L'alignement de cet indicateur avec l'indicateur 1.1 est proposé ainsi que la reformulation de la cible à 20 pays d'ici 2020

Axe stratégique d'intervention 1 : Programmes et législation pour le traitement des personnes atteintes d'épilepsie et la protection de leurs droits humains

Objectif	Indicateur, référence et cible	État d'avancement
	1.2.4 Taux régional de mortalité causée par l'épilepsie (pour 100 000 habitants). Référence : 0,8 en 2010 Cible : < 0,8 (le plan ne précise pas l'année).	Taux de 0,50 en Amérique du Nord ; 1,04 en Amérique latine et dans les Caraïbes ; 0,84 pour 100 000 habitants en 2012 dans les Amériques (dernières informations disponibles) (16).

Axe stratégique d'intervention 2 : Réseau de services médicaux pour le traitement des personnes atteintes d'épilepsie, en particulier les soins primaires de santé et la fourniture de médicaments

Objectif	Indicateur, référence et cible	État d'avancement
2.1	2.1.1 Élaboration et publication d'un Module régional de formation (manuels) sur l'épilepsie, fondé sur les compétences requises pour répondre aux besoins et ciblant les agents de soins primaires de santé. Référence : 1 guide en 2010 (mhGAP-IG) Cible : 1 guide adapté à l'échelle régionale en 2013 ; 1 guide révisé en 2020	Le <i>Guide d'intervention mhGAP/Module épilepsie</i> élaboré par l'OMS en 2010 répond aux exigences du module régional de formation proposé dans cet indicateur. Ce guide, y compris le module sur l'épilepsie, a été publié et mis à la disposition des pays de la Région dans ses versions en anglais (2010), français (2011), espagnol (2012) et portugais (2015). De plus, le module a été adapté par les pays et est utilisé dans environ 30 pays et territoires, suivant la méthodologie de l'OMS (12).
2.2	2.2.1 Pourcentage des personnes atteintes d'épilepsie qui ne reçoivent pas de traitement. Référence : 60 % en 2009 Cible : 30% en 2020	Étude pilote au Honduras avec un programme d'intervention communautaire. Réduction de l'écart de traitement de 53 % en 1997 à 13 % en 2014 (14). Une nouvelle étude régionale est prévue en 2017 pour analyser les lacunes au niveau du traitement en santé mentale, de la même manière que l'étude de 2013. Tous les pays de la région disposant de données disponibles seront inclus.

<i>Axe stratégique d'intervention 3 : Information et sensibilisation de la population, y compris les personnes atteintes d'épilepsie et leurs familles</i>		
Objectif	Indicateur, référence et cible	État d'avancement
3.2	3.2.1 Élaboration et publication de manuels régionaux destinés à l'élaboration et l'exécution d'interventions pour prévenir l'épilepsie dans les pays. Référence : aucun guide en 2010 Cible : 1 en 2013 ; révisé en 2020	Le document pertinent pour les manuels régionaux destinés à l'élaboration et l'exécution d'interventions pour prévenir l'épilepsie a été préparé en 2016. Il devrait être terminé au premier semestre de 2017.

<i>Axe stratégique d'intervention 4 : Renforcement de la capacité de produire, évaluer et exploiter l'information sur l'épilepsie</i>		
Objectif	Indicateur, référence et cible	État d'avancement
4.1	4.1.1 Publication d'un document méthodologique régional pour l'élaboration d'indicateurs sur l'épilepsie, élaboré au moyen d'un processus de consultation, avec la participation d'un groupe d'experts. Référence : aucun document en 2010 Cible : 1 document en 2014	Partiellement terminé à l'aide de données-indicateurs du <i>Rapport régional/OPS</i> et de l'<i>Atlas sur les troubles neurologiques/OMS (14, 15)</i>. Il doit être terminé pendant la période 2017-2020.
	4.1.2 Rapport régional sur l'épilepsie, achevé et publié. Référence : 1 rapport en 2008 Cible : 1 en 2015 ; 1 en 2020	Rapport sur l' <i>Épilepsie en Amérique latine, 2013 (14)</i> .
4.2	4.2.1 Publication d'une compilation d'enquêtes épidémiologiques sur l'épilepsie en Amérique latine et dans les Caraïbes. Référence : aucune publication en 2010 Cible : 1 en 2015 ; 1 en 2020	Un document technique a été publié, qui rassemble les expériences les plus importantes en Amérique latine dans le domaine de l'épilepsie (programmes, services et recherche épidémiologique), sur la base de deux ateliers régionaux qui ont eu lieu au Chili (2013) et au Honduras (2015) (14).

Mesures à prendre pour améliorer la situation

- Modifier les cibles de la *Stratégie et du Plan d'action sur l'épilepsie* de manière à définir des cibles plus réalistes.
- Consolider et mettre en œuvre les outils et les études pour évaluer le contenu et les normes qui font partie de la *Stratégie et plan d'action sur l'épilepsie*.

- c) Soutenir le travail conjoint du Bureau sanitaire panaméricain (BSP) et des États Membres pour développer des systèmes de santé, des ressources humaines et des services afin d'améliorer la qualité des soins et augmenter le traitement.
- d) Favoriser l'affectation des ressources conformément aux besoins identifiés et des cibles fixées.
- e) Renforcer les systèmes de surveillance et d'information, améliorer l'information épidémiologique et accroître la couverture des enquêtes auprès des populations marginalisées et autres groupes vulnérables.

Mesure à prendre par la Conférence sanitaire panaméricaine

- 4. La Conférence est invitée à prendre connaissance du présent rapport, à approuver la modification des cibles des indicateurs 1.1.1 et 1.2.1 et à formuler les recommandations qu'elle jugera appropriées.

Références

- 1. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie et plan d'action sur l'épilepsie [Internet]. 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 26 au 30 septembre 2011. Washington, DC. Washington, DC. OPS ; 2011 (document CD51/10, Rev. 1) [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible sur :
http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=14465&Itemid=270&lang=fr
- 2. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie et plan d'action sur l'épilepsie [Internet]. 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 26 au 30 septembre 2011. Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2011 (résolution CD51.R8) [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible sur :
http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=15043&Itemid=270&lang=fr
- 3. Organisation panaméricaine de la Santé. Stratégie et plan d'action sur la santé mentale [Internet]. 49^e Conseil directeur de l'OPS, 61^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 28 septembre au 2 octobre 2009 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2009 (document CD49/11) [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible sur :
http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=2624&Itemid=270
- 4. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan stratégique de l'Organisation panaméricaine de la Santé 2014-2019 [Internet]. 53^e Conseil directeur de l'OPS, 66^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 29 septembre au 3

octobre 2014 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2014 (document officiel 345). Disponible sur :

http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=27422&Itemid=270&lang=fr

5. Organisation panaméricaine de la Santé. Plan d'action sur la santé mentale [Internet]. 53^e Conseil directeur de l'OPS, 66^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 29 septembre au 3 octobre 2014 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2014 (document CD53/8, Rev. 1). Disponible sur :
http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=26720&Itemid=270&lang=fr
6. Comisiones de Asuntos Latinoamericanos de la Liga Internacional contra la Epilepsia y del Bureau Internacional para la Epilepsia, Organización Panamericana de la Salud, Organización Mundial de la Salud, UNICEF para América Latina y el Caribe, Oficina Regional de Educación para América Latina y el Caribe de la UNESCO, Ministerio de Salud de Chile. Declaración Latinoamericana sobre Epilepsia [Internet]. Santiago (Chili) : ILAE, IBE, OPS/OMS, UNICEF, UNESCO, MINSAL ; 2000 [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible en espagnol sur :
http://apps.who.int/mental_health/neurology/epilepsy/latin_american_declaration_2000_spanish.pdf
7. World Health Organization, International League Against Epilepsy, International Bureau for Epilepsy. Global Campaign Against Epilepsy: out of the shadows [Internet]. Heemstede (The Netherlands): ILAE, IBE, WHO; 2003 [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible en anglais sur :
http://www.who.int/mental_health/management/en/GcaeBroEn.pdf
8. Organización Panamericana de la Salud/Organización Mundial de la Salud, Liga Internacional Contra la Epilepsia, Buró Internacional para la Epilepsia. Informe sobre la Epilepsia en Latinoamérica [Internet]. Washington, DC (États-Unis d'Amérique): OPS/OMS, ILAE, IBE; 2008 [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible en espagnol sur :
http://new.paho.org/hq/dmdocuments/2008/Informe_sobre_epilepsia.pdf
9. Organisation panaméricaine de la Santé. Le handicap : prévention et réhabilitation dans le contexte du droit de la personne de jouir du niveau le plus élevé possible de santé physique et mentale et autres droits connexes [Internet]. 47^e Conseil directeur de l'OPS, 58^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 25 au 29 septembre 2006. Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2006 (résolution CD47.R1) [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible sur :
<http://www1.paho.org/french/gov/cd/CD47.r1-f.pdf>
10. Organisation panaméricaine de la Santé. La santé et les droits de l'homme [Internet]. 50^e Conseil directeur de l'OPS, 62^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010 ; Washington, DC. Washington,

DC. Washington, DC : OPS ; 2010 (résolution CD50.R8) [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible sur :
<http://www1.paho.org/hq/dmdocuments/2010/CD50.R8-f.pdf>

11. Organisation mondiale de la Santé. mhGAP - Programme d'action Comblant les lacunes en santé mentale ; élargir l'accès aux soins pour lutter contre les troubles mentaux, neurologiques et liés à l'utilisation de substances psychoactives [Internet]. Genève (Suisse) : OMS ; 2008. Disponible sur :
http://www.who.int/entity/mental_health/mhgap_french.pdf?ua=1
12. Organisation mondiale de la Santé. Guide d'intervention mhGAP pour lutter contre les troubles mentaux, neurologiques et liés à l'utilisation de substances psychoactives dans les structures de soins non spécialisées [Internet]. Genève (Suisse) : OMS ; 2012. Disponible sur :
http://whqlibdoc.who.int/publications/2011/9789242548068_fre.pdf?ua=1
13. Organisation mondiale de la Santé. Charge mondiale de l'épilepsie et nécessité d'une action coordonnée au niveau des pays pour influencer sur ses conséquences sanitaires et sociales et sensibiliser l'opinion publique [Internet]. 68^e Assemblée mondiale de la Santé ; du 18 au 26 mai 2015. Genève, Suisse. Genève : OPS ; 2015 (résolution WHA68.20) [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible sur :
http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA68-REC1/A68_2015_REC1-fr.pdf#page=27 (page 87)
14. Organización Panamericana de la Salud. Epilepsia en Latinoamérica [Internet]. Santiago (Chili) : OPS ; 2013 [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible en espagnol sur :
http://www.paho.org/hq/index.php?option=com_docman&task=doc_view&Itemid=270&gid=33137&lang=es
15. O World Health Organization. Atlas Project Neurology [Internet]. OMS ; 2015. Données non publiées. Disponible sur demande auprès de l'unité de santé mentale, Département des maladies non transmissibles et santé mentale, OPS [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible en anglais sur :
http://www.who.int/mental_health/neurology/atlas/en/#
16. Organización Panamericana de la Salud. Datos de Mortalidad para Salud en las Américas. Washington, DC : OPS ; 2012 [consulté le 20 décembre 2016]. Disponible en espagnol sur :
http://www2.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=2470%3A2010-data-statistics&catid=1900%3Ahome&Itemid=40434&lang=es
